



Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée*

Bruxelles, 20 décembre 2019, 18h

Résultat de l'augmentation de capital pour le personnel de KBC Groupe SA et conséquences dans le cadre de la législation en matière de transparence

La traditionnelle augmentation de capital annuelle pour le personnel de KBC Groupe SA et ses filiales en Belgique entraîne, le 20 décembre 2019, les modifications suivantes en ce qui concerne le capital social et le nombre d'actions/ de droits de vote de KBC Groupe SA.

- Le capital social est majoré de 838 770,66 euros à 1 457 819 318,92 euros.
- Le nombre total d'actions augmente avec 238 966 à 416 394 642. Le nombre de droits de vote est aussi porté avec 238 966 à 416 394 642.

Les informations les plus récentes concernant le capital social et le nombre d'actions KBC Groupe SA en circulation sont également disponibles sur www.kbc.com.

La législation sur la transparence vise à améliorer la transparence de la structure de l'actionariat des sociétés cotées. À cette fin, les investisseurs en sociétés cotées doivent - en cas de dépassement de certains seuils - informer la société concernée de leur participation en lui adressant des notifications. Pour KBC Groupe, le seuil statutaire de notification est de 3% du nombre total des droits de vote. Au-delà, les seuils légaux de 5% et de tout multiple de 5% sont applicables. Ces notifications doivent être envoyées à l'adresse électronique notifications@kbc.com

Pour tout complément d'information, veuillez-vous adresser à :

Kurt De Baenst, General Manager, Investor Relations, KBC Group
E-mail: IR4U@kbc.be

Viviane Huybrecht, General Manager, Corporate Communication/Spokesperson, KBC Group
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

* Le présent communiqué contient des informations soumises à la législation européenne en matière de transparence des entreprises cotées.

KBC Groupe SA
Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Corporate
Communication /
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél 02 429 65 01
Tél. 02 429 29 15
Fax 02 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC sont disponibles sur www.kbc.com ou sur simple demande adressée par courriel à pressofficekbc@kbc.be

Vérifiez l'authenticité de ce document sur www.kbc.com/fr/authenticity.

Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group

Vérifiez l'authenticité de ce document sur www.kbc.com/fr/authenticity